

Note d'information fédérale

mai 2006 - n° 169

1 Régate nationale handi-aviron 3 & 4 juin à Charleville-Mézières

La FISA a fait paraître en avril 2006 une nouvelle réglementation concernant l'handi-aviron. Afin de se conformer à celle-ci, la FFSA propose des possibilités de classification pour les sportifs qui souhaitent s'engager à la première régates nationale handi-aviron.

Les modalités de ces séances de classification sont indiquées sur la page d'accueil du site internet de la FFSA ou dans la rubrique handi-aviron national : Pratiquer l'aviron > L'handi-aviron. Les personnes intéressées par une classification doivent auparavant prendre contact avec la FFSA.

Attention, la clôture des engagements est fixée au lundi 29 mai à 14h.

2 Critérium national 2006

Les rameuses et rameurs retenus dans les collectifs français junior A et senior A et B 2006 et/ou appartenant à un Pôle France pour la saison en cours ne peuvent participer à aucune épreuve du Critérium.

La liste des sportifs concernés pourra être consultée sur la page d'accueil du site internet de la FFSA à partir du mercredi 24 mai 2006.

3 Commission des compétitions

Les délégués de la Commission des compétitions seront : Vincent Busser lors du Championnat de France minime et du Critérium national à Mantes-la-Jolie, Alain Waché lors des Championnats de France cadet et junior bateaux longs à Aiguebelette et Vincent Busser lors du Championnat de France senior bateaux longs à Bourges.

4 Assistance /conseil MAIF

À l'occasion du Critérium national 2006 à Mantes-la-Jolie, la MAIF se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions. Accueil sur leur stand de 10h à 16h le samedi 24 juin.

5 Réunion vétérans

La Commission des compétitions rencontrera les rameurs et les rameuses vétérans pour une réunion d'échanges organisée, le samedi 24 juin, lors du Critérium national. L'heure sera précisée sur place en fonction du programme des courses.

6 Championnats de France cadet et junior bateaux longs

Le comité d'organisation propose des déjeuners dans un chapiteau sur le lieu de la régates. Le formulaire de réservation de repas peut être téléchargé du site internet de la FFSA : Espace club > Notes d'information fédérale aux clubs. Il doit être retourné au comité de Savoie d'Aviron avant le 24 juin.

D'autre part, **attention**, des travaux de rénovation du tunnel de l'Epine entre Chambéry et Aiguebelette sont actuellement en cours. La circulation s'effectue sur une seule voie occasionnant, aux heures de pointe, de fortes perturbations. Prévoyez un délai suffisant ou utilisez les itinéraires de substitution. Une brochure explicative peut être téléchargée du site internet de la FFSA : Espace club > Notes d'information fédérale aux clubs.

7 Match France – Grande-Bretagne des cadets

Le match se déroulera cette année à Pinchefalise, proche de Saint-Valéry sur Somme en Picardie, le dimanche 9 juillet, suivant le championnat de France cadet à Aiguebelette. Le stage préparatoire débutera le jeudi 6 juillet 2006.

Les épreuves au programme du match sont :
Femme : 1X, 2X, 4X, 4-, 8+
Homme : 1X, 2X, 4X, 2-, 4-, 4+, 8+

Les règles de sélection sont inchangées. Les rameurs des bateaux cadets champions de France, ou leurs suivants en cas de désistement, sont sélectionnés.

Le huit de pointe fille sera constitué des rameuses des bateaux classés 2^e et 3^e de l'épreuve du 4+ du championnat de France.

Les équipes sélectionnées utilisent leur bateau et sont encadrées par leur entraîneur. Les sociétés doivent donc s'assurer de la disponibilité du matériel et en prévoir le déplacement au moment du Match.

La FFSA prend en charge l'hébergement des athlètes et des entraîneurs ainsi que leurs frais de transport sur la base du tarif forfaitaire club - lieu de compétition. Une participation financière de 150 Euros par sportif sera demandée.

8 Serveur internet FFSA

La FFSA procède à la rénovation de l'architecture du "serveur licences," partie du site internet dont l'accès est réservé.

Ce changement va entraîner la modification de tous les codes d'accès. Un courrier sera prochainement adressé à tous les utilisateurs de ce serveur (clubs, comités départementaux, ligues) pour les informer de leur nouveau code.

L'évolution de ce serveur "Clubaviron.net" va permettre à la FFSA de proposer de nombreux nouveaux services à ses structures.

9 Titre initiation

Le titre initiation remplace dorénavant la carte découverte. Sa présentation a évolué pour une utilisation simplifiée. Cependant, ses modalités restent identiques : garanties d'assurance, validité de 7 jours consécutifs, prix unitaire de 1,60 €, vente par carnet de 50.

10 Recensement des scolaires

La FFSA délivre, en fin de saison, des attestations récapitulatives du nombre de licences et titres délivrés par chaque club. Afin d'y faire figurer leurs pratiquants scolaires, les clubs doivent faire parvenir à la FFSA une copie de la convention signée avec l'établissement scolaire puis le listing des élèves qui ont participé aux séances.

Les clubs ne retournant pas ces documents à la FFSA ne peuvent se prévaloir, lors de leurs demandes de subventions, de ces pratiquants supplémentaires.

11 Informations Formation-Emploi

La rubrique Formation-Emploi du site internet de la FFSA a été complètement renouvelée. Afin de mieux répondre à la demande des clubs, de nouveaux chapitres, notamment ceux concernant l'emploi, ont été rajoutés alors que d'autres ont été enrichis.

La "bourse à l'emploi" recense les différentes demandes et offres d'emploi (avec ou sans parcours de formation) proposées dans l'aviron.

N'hésitez pas à consulter cette rubrique : Espace Club > Formation-Emploi.

12 AG section aviron du COSMOS

L'assemblée générale de la section aviron du Conseil Social du Mouvement Sportif (COSMOS) se tiendra à Bourges lors du Championnat de France senior bateaux longs. (La date et l'heure seront précisées ultérieurement).

Les clubs, comités départementaux et ligues adhérant au COSMOS en 2006 y seront conviés. Les adhérents 2006 sont ceux qui ont payé leur cotisation après le 1^{er} juin 2006 (valable jusqu'au 31 mai 2007). Pensez à renouveler votre cotisation.

Pour rejoindre la section aviron du COSMOS, prendre contact avec José Mariage, Tél. : 01 40 78 28 09, e-mail : cosmos@cnosf.org.

Pour plus de renseignements sur le COSMOS, consulter le site internet : www.cosmos.org ou prendre contact avec la FFSA.

13 Calendrier formation

Les informations concernant les différentes formations proposées en 2006-2007 sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet de la FFSA : Espace club > Formation-Emploi > Formation de cadres.

FÉDÉRATION FRANCAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

17, boulevard de la Marne, 94736 Nogent sur Marne Cedex

www.avironfrance.asso.fr - e-mail : ffsa@avironfrance.asso.fr - Tél. : 01 45 14 26 40 – Fax : 01 48 75 78 75